Zone H-301

La zone H-301 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type H (habitation), elle est à caractère résidentiel.

Elle comprend les propriétés contiguës à la côte de la Chapelle, ainsi que les propriétés entre cette route et la route de Saint-Achillée.

Disposition particulière:

Les propriétés dans cette zone sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « Avenue Royale et noyau villageois ».

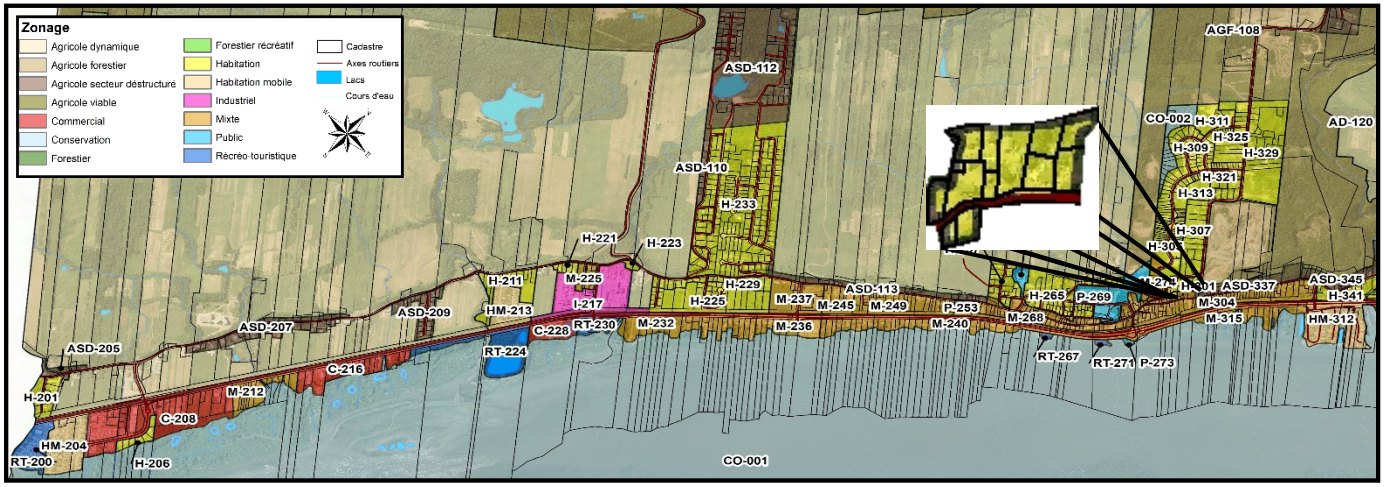

CLASSES D'USAGES		H-301
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-2 Unifamiliale jumelée	●
	H-3 Bifamiliale isolée	●
COMMERCES ET SERVICES	C-1 Accommodation	●
	C-2 Détail, administration et service	●
	C-8 Hébergement léger	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●

Disposition particulière: Les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone.

NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	9
MARGE DE RECUL AVANT MINIMALE	4
MARGE DE RECUL LATÉRALE MIN.	1
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4,5
MARGE DE RECUL ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	15

Le présent document est fourni à titre informatif seulement et ne vise aucunement à supplanter les règlements d'urbanisme.